

TARIFS D'ÉLECTRICITÉ 2019 PARTICULIERS

COMPOSITION DES PRIX

Le prix de l'électricité est composé de quatre parties distinctes qui reflètent la structure des activités liées à l'électricité :



ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

Montant pour l'électricité fournie.



UTILISATION DU RÉSEAU RÉGIONAL

Montant de distribution qui correspond au prix d'acheminement du courant sur le réseau local et régional.



UTILISATION DU RÉSEAU NATIONAL

Montant d'acheminement qui correspond au prix du transport du courant sur le réseau national à très haute tension géré par Swissgrid. Ce montant, reversé à cet organisme, inclut désormais l'ensemble des services système de régulation du réseau



TAXES PUBLIQUES ET ÉMOLUMENTS

Ensemble des redevances dues aux collectivités publiques. Ces montants sont entièrement reversés à la Confédération, aux cantons et aux communes. Ils financent, entre autres, le développement des énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et/ou le développement durable.

HORAIRE HEBDOMADAIRE HEURES PLEINES / HEURES CREUSES

Lundi à dimanche

Heures pleines

Heures creuses



Les personnes qui souhaitent opter pour un profil double (heures pleines / heures creuses) doivent s'équiper d'un compteur double, dont les frais d'installation sont à leur charge. Pour les locataires, l'accord du propriétaire du logement est nécessaire.

VOTRE ENGAGEMENT, VOTRE CHOIX EN TOUTE LIBERTÉ

Nos offres d'énergie vous permettent de choisir le moyen de production et la provenance de votre électricité.

	TERRE D'ICI + 3 ct./kWh	TERRE ROMANDE + 1.5 ct./kWh	TERRE SUISSE Produit de référence	TARIF STANDARD - 0.4 ct./kWh
PROVENANCE	100 % suisse romande (dont 50 % solaire de proximité)	100 % suisse romande	100 % suisse	100 % suisse
PRODUCTION	50% solaire 50% hydraulique	100 % hydraulique	100 % hydraulique	100 % certifiée
AVANTAGES	Outil de suivi des consommations Conseils pratiques Bon d'achat de CHF 100.- valable sur des ampoules LED Kit de maîtrise de l'énergie	Outil de suivi des consommations Conseils pratiques Bon d'achat de CHF 100.- valable sur des ampoules LED	Outil de suivi des consommations Conseils pratiques	—

La composition des offres est attestée par TÜV SÜD.



TÜV SÜD certifie le mix d'électricité fournie par Romande Energie (« mix fournisseur »).

PROFILS DE CONSOMMATION

VOUS CONSOMMEZ MOINS DE 60 000 KWH PAR ANNÉE

Simple, M1: ce profil est destiné aux clients consommant de l'énergie principalement durant la journée. Il s'applique à la majorité des ménages et petites entreprises.

Double, M2: ce profil s'adresse aux ménages ou professionnels qui ont la possibilité de moduler leur consommation d'électricité en fonction des heures pleines et des heures creuses (voir tableau). Il est également conseillé aux ménages avec application thermique (pompe à chaleur, chauffage électrique, chauffe-eau) ou possédant un appareil à forte consommation d'électricité qui peut être enclenché durant les heures creuses.

VOUS CONSOMMEZ PLUS DE 60 000 KWH PAR ANNÉE

IN DUP Basse: ce profil, avec composante de puissance sur l'acheminement, s'adresse aux clients dont le profil de consommation présente une faible durée d'utilisation de la puissance (DUP*). Il s'applique lorsque la DUP est inférieure ou égale à 3500 heures par année.

IN DUP Haute: ce profil, avec composante de puissance sur l'acheminement s'applique lorsque la DUP* est supérieure à 3500 heures par année.

*DUP (h) est obtenue en divisant la consommation annuelle (kWh) par la puissance maximale mensuelle 1/4 horaire moyenne (kW).

**POUR EN SAVOIR PLUS :
WWW.ROMANDE-ENERGIE.CH**

Comment estimer le montant de sa facture ?

Pour connaître le prix du kWh applicable à votre situation personnelle, utilisez le simulateur de facture sur

www.romande-energie.ch, rubrique Particuliers.

Prix 2019 - FMA - Particuliers

ÉNERGIES ÉLECTRIQUES

ACHEMINEMENT REGIONAL & RESEAU DE TRANSPORT NATIONAL



TERRE SUISSE

TERRE ROMANDE

TERRE D'ICI

TARIF STANDARD



swissgrid

TARIFS	TERRE SUISSE		TERRE ROMANDE		TERRE D'ICI		TARIF STANDARD		HP cts/kWh	HC cts/kWh	Abonnement CHF/mois	Puissance CHF/kW/mois
	HP cts/kWh	HC cts/kWh	HP cts/kWh	HC cts/kWh	HP cts/kWh	HC cts/kWh	HP cts/kWh	HC cts/kWh				
M1	9.00		10.50		12.00		8.60		7.70		12.00	–
M2	9.40	6.10	10.90	7.60	12.40	9.10	9.00	5.70	8.70	4.90	20.00	–
IN DUP Basse	7.80	5.20	9.30	6.70	10.80	8.20	7.40	4.80	6.50	4.00	35.00	3.70
IN DUP Haute	7.80	5.20	9.30	6.70	10.80	8.20	7.40	4.80	6.10	3.80	35.00	4.60

Energie réactive facturée : 3.5 ct./kVAh à partir d'un cos ϕ inférieur à 0.90.

S'AJOUTENT AUX PRIX CI-DESSUS :

Taxes publiques

Taxe fédérale	2.3 ct. / kWh
Taxe cantonale *	0.18 ct. / kWh
Emolument cantonal	0.02 ct. / kWh
Emolument communal	0.70 cts / kWh
Taxe communale spécifique *	non

* Non assujettie à la TVA.

HP : heures pleines

HC : heures creuses

Prix en CHF hors taxes et TVA 7.7 %.

Les conditions d'application de ces prix sont disponibles sur www.romande-energie.ch (Rubrique Prix, Fiches explicatives).

Sous réserve de modification des taxes et émoluments par les Autorités.

TARIFS D'ÉLECTRICITÉ 2019 PROFESSIONNELS

COMPOSITION DES PRIX

Le prix de l'électricité est composé de quatre parties distinctes qui reflètent la structure des activités liées à l'électricité :



ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

Montant pour l'électricité fournie.



UTILISATION DU RÉSEAU RÉGIONAL

Montant de distribution qui correspond au prix d'acheminement du courant sur le réseau local et régional.



UTILISATION DU RÉSEAU NATIONAL

Montant d'acheminement qui correspond au prix du transport du courant sur le réseau national à très haute tension géré par Swissgrid. Ce montant, reversé à cet organisme, inclut désormais l'ensemble des services système de régulation du réseau



TAXES PUBLIQUES ET ÉMOLUMENTS

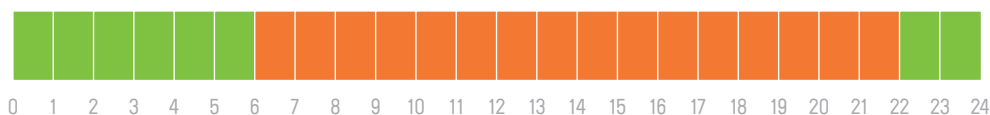
Ensemble des redevances dues aux collectivités publiques. Ces montants sont entièrement reversés à la Confédération, aux cantons et aux communes. Ils financent, entre autres, le développement des énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et/ou le développement durable.

HORAIRE HEBDOMADAIRE HEURES PLEINES / HEURES CREUSES

Lundi à dimanche

■ Heures pleines

■ Heures creuses



Les personnes qui souhaitent opter pour un profil double (heures pleines / heures creuses) doivent s'équiper d'un compteur double, dont les frais d'installation sont à leur charge. Pour les locataires, l'accord du propriétaire du logement est nécessaire.

VOTRE ENGAGEMENT, VOTRE CHOIX EN TOUTE LIBERTÉ

Nos offres d'énergie vous permettent de choisir le moyen de production et la provenance de votre électricité.

	VIA D'ICI + 1.5 ct./kWh	VIA ROMANDE + 0.2 ct./kWh	VIA SUISSE Produit de référence	TARIF STANDARD - 0.4 ct./kWh
PROVENANCE	100 % suisse romande (dont 50 % solaire de proximité)	100 % suisse romande	100 % suisse	100 % suisse
PRODUCTION	50% solaire 50% hydraulique	100 % hydraulique	100% hydraulique	100 % certifiée

La composition des offres est attestée par TÜV SÜD.



TÜV SÜD certifie le mix d'électricité fournie par Romande Energie (« mix fournisseur »).

POUR EN SAVOIR PLUS :
WWW.ROMANDE-ENERGIE.CH

PROFILS DE CONSOMMATION

VOUS CONSOMMEZ MOINS DE 60 000 KWH PAR ANNÉE

Simple, M1: ce profil est destiné aux clients consommant de l'énergie principalement durant la journée. Il s'applique à la majorité des ménages et petites entreprises.

Double, M2: ce profil s'adresse aux ménages ou professionnels qui ont la possibilité de moduler leur consommation d'électricité en fonction des heures pleines et des heures creuses (voir tableau). Il est également conseillé aux ménages avec application thermique (pompe à chaleur, chauffage électrique, chauffe-eau) ou possédant un appareil à forte consommation d'électricité qui peut être enclenché durant les heures creuses.

VOUS CONSOMMEZ PLUS DE 60 000 KWH PAR ANNÉE

IN DUP Basse: ce profil, avec composante de puissance sur l'acheminement, s'adresse aux clients dont le profil de consommation présente une faible durée d'utilisation de la puissance (DUP*). Il s'applique lorsque la DUP est inférieure ou égale à 3500 heures par année.

IN DUP Haute: ce profil, avec composante de puissance sur l'acheminement s'applique lorsque la DUP* est supérieure à 3500 heures par année.

VOUS CONSOMMEZ PLUS DE 1.5 GWH PAR ANNÉE AVEC UNE PUISSANCE SUPÉRIEURE À 400 KW

MT DUP Basse: ce profil MT, avec composante de puissance sur l'acheminement, s'applique lorsque la DUP * est inférieure ou égale à 3 500 heures par année.

MT DUP Haute: ce profil MT, avec composante de puissance sur l'acheminement, s'applique lorsque la DUP * est supérieure à 3 500 heures par année.

* DUP (h) est obtenue en divisant la consommation annuelle (kWh) par la puissance maximale mensuelle 1/4 horaire moyenne (kW).

Prix 2019 - FMA - PROFESSIONNELS

ÉNERGIES ÉLECTRIQUES

ACHEMINEMENT REGIONAL & RESEAU DE TRANSPORT NATIONAL



VIA SUISSE

VIA ROMANDE

VIA D'ICI

TARIF STANDARD



TARIFS	VIA SUISSE		VIA ROMANDE		VIA D'ICI		TARIF STANDARD		HP cts/kWh	HC cts/kWh	Abonnement CHF/mois	Puissance CHF/kW/mois
	HP cts/kWh	HC cts/kWh	HP cts/kWh	HC cts/kWh	HP cts/kWh	HC cts/kWh	HP cts/kWh	HC cts/kWh				
M1	9.00		9.20		10.50		8.60		7.70		12.00	–
M2	9.40	6.10	9.60	6.30	10.90	7.60	9.00	5.70	8.70	4.90	20.00	–
IN DUP Basse	7.80	5.20	8.00	5.40	9.30	6.70	7.40	4.80	6.50	4.00	35.00	3.70
IN DUP Haute	7.80	5.20	8.00	5.40	9.30	6.70	7.40	4.80	6.10	3.80	35.00	4.60
MT DUP basse	7.80	5.20	8.00	5.40	9.30	6.70	7.40	4.80	4.00	2.50	40.00	4.40
MT DUP haute	7.80	5.20	8.00	5.40	9.30	6.70	7.40	4.80	3.10	1.80	40.00	6.70

Energie réactive facturée : 3.5 ct./kVArh à partir d'un cos φ inférieur à 0.90.

S'AJOUTENT AUX PRIX CI-DESSUS :

Taxes publiques

Taxe fédérale	2.3 ct. / kWh
Taxe cantonale *	0.18 ct. / kWh
Emolument cantonal	0.02 ct. / kWh
Emolument communal	0.70 cts / kWh
Taxe communale spécifique *	non

* Non assujettie à la TVA.

HP : heures pleines

HC : heures creuses

Prix en CHF hors taxes et TVA 7.7 %.

Les conditions d'application de ces prix sont disponibles sur www.romande-energie.ch (Rubrique Prix, Fiches explicatives).

Sous réserve de modification des taxes et émoluments par les Autorités.